

Ordre du jour

Séance du 17 septembre 2026

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1 Décisions municipales prises par le maire depuis la convocation à la séance du 17 juin 2026 en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 2 Labellisation du Centre de Santé Municipal au Réseau France Santé
- 3 Rapport d'activités 2025 de Roannais Agglomération
- 4 Désignation des représentants des communes au sein des commissions communautaires

2 FINANCES

- 5 Approbation du Règlement Budgétaire et Financier
- 6 Gestion budgétaire 2026 - Budget Général - Approbation d'une décision modificative n°1
- 7 Taxe sur la vacance des locaux d'habitation - Institution de la taxe
- 8 Convention à passer avec l'association Riorges Tennis Padel, instaurant une redevance sur le chiffre d'affaire des locations des courts de tennis et des pistes de padel mis à disposition de l'association.

3 CADRE DE VIE-COMMERCE-ARTISANAT-DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 9 Information du conseil municipal en matière de déclaration d'intention d'aliéner (DIA)

- 10 Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain pour les lotissements de moins de 10 ans.
- 11 Acquisition par la Ville de Riorges des parcelles cadastrées AO 283 et AO 181, Rue de la Blanchisserie auprès de Monsieur Jean-Pierre TRAQUELET et Monsieur Julien CHASSAIN.
- 12 Travaux d'aménagement du parvis Galliéni - Approbation du marché

4 PATRIMOINE-VOIRIE-RÉSEAUX ET DÉPLACEMENTS

- 13 Restructuration des vestiaires Galliéni - Approbation de l'avenant n°2 au lot n°17

5 VIE ASSOCIATIVE ET ACTION CULTURELLE

- 14 Convention de partenariat à passer avec la société TV SPORT EVENTS et le CLUB RIORGES TENNIS PADEL pour l'organisation de l'Open Auvergne Rhône-Alpes de Roanne 2026
- 15 Programmation Mardi(s) du Grand Marais - Convention-type à passer avec les deux associations Groupe d'Entraide Mutuelle en Roannais - Approbation d'un tarif réduit spécifique
- 16 Programmation Mardi(s) du Grand Marais - Convention type à passer avec les comités d'entreprises - Approbation d'un tarif réduit spécifique.
- 17 Convention à passer avec les associations présentant un intérêt public local afin de leur octroyer la gratuité de la mise à disposition de salles polyvalentes.
- 18 Convention pour l'utilisation des locaux du collège Albert Schweitzer par le Centre musiques et danses Pierre Boulez (CMDPB)